

# Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

*La Pensée et les Hommes*

***La Belgique, un État laïque ?***

***Convergences et divergences***

*Dossier n° 2015 - 018*

## *La Pensée et les Hommes*

Émissions de philosophie et de morale laïque  
pour la radio et la télévision – Publications

### **Fondateurs (1954)**

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

### **Comité exécutif**

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,  
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

### **Rubriques**

Publications – Radio – Télévision

### **Publications – Abonnements**

Christiane LOIR

02 650 35 90 – [christiane.loir@ulb.ac.be](mailto:christiane.loir@ulb.ac.be)

### **Secrétariat**

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – [secretariat@lapenseeetleshommes.be](mailto:secretariat@lapenseeetleshommes.be)

### **Adresse centrale**

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles  
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

## *La Pensée et les Hommes*

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

## **Connaissez-vous nos publications ?**

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

### **Comment s'abonner à nos publications ?**

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336  
de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

**Pour en savoir plus, visitez notre site Internet**

<http://lapenseeetleshommes.be>

**Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2015  
seront consacrés aux thèmes suivants** (sous réserve) :

- n° 97 – *Les 150 ans de La Ligue de l'Enseignement et les 55 ans du Pacte scolaire*
- n° 98 – *Judaïsme : littérature et éthique*
- n° 99 – *Francs-Parlers n° 8*
- n° 100 – *Islams, islamismes et franc-maçonneries*



## La Belgique, un État laïque ? Convergences et divergences

*Il y des constats commun et quelques divergences, entre les analyses de Jean-Philippe Schreiber<sup>1</sup> et de Mehmet Saygin<sup>2</sup>. Ces divergences qui sont au cœur de l'analyse et de la vision qu'on peut avoir de la société belge.*

Pour Jean-Philippe Schreiber, nous sommes prisonniers de ce qu'une option philosophique parmi d'autres, à savoir ce que l'on dénomme la laïcité organisée, se soit appropriée dans son combat, pour des motifs tout à fait légitimes, ce terme de laïcité en l'associant à son option philosophique. Ceci a conduit à déforcer le combat pour la laïcisation de l'État et a conduit le juge, notamment dans plusieurs arrêts du Conseil d'État, à considérer que la laïcité ne caractérisait pas le système belge parce qu'elle consacrait, en quelque sorte, l'identité d'une option philosophique parmi d'autres.

Nous sommes prisonniers de cette situation, de sorte que l'on use et l'on abuse en Belgique du terme « neutralité » pour ne pas utiliser le terme « laïcité », sous couvert des arrêts du Conseil d'État, alors qu'en réalité, la définition que donne le Conseil d'État de la neutralité, c'est bien celui de la laïcité. La neutralité ne se retrouve dans aucun des textes fondamentaux de notre démocratie et, en réalité, la neutralité ça ne veut rien dire, c'est le vide ; la laïcité exprime bien davantage.

Jean-Philippe Schreiber utilise très peu le terme « laïcité » pour caractériser le système belge et pour caractériser son évolution. Il utilise davantage l'épithète « laïque » ou il parle davantage d'une dynamique, celle de la laïcisation, parce qu'en effet le terme « laïcité » est défini de manière divergente par les acteurs politiques, par les acteurs intellectuels et par les universitaires eux-mêmes. On parle de la laïcité ouverte, de laïcité fermée, de laïcité radicale ou pas. On met la laïcité à toutes les sauces, on la définit de manière très diverse.

---

<sup>1</sup> Jean-Philippe SCHREIBER est diplômé de l'Université libre de Bruxelles et de l'École des hautes études en sciences sociales (Paris), docteur en philosophie et lettres (1993), il est depuis 1996 professeur à l'Université libre de Bruxelles (ULB), où il a dirigé de 2003 à 2007 le *Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité* (CIERL), dans lequel il a fait toute sa carrière. Professeur ordinaire à l'ULB, il y enseigne notamment l'histoire des religions et des institutions. Il est également directeur de recherches au Fonds national de la recherche scientifique (FNRS). Il a créé un portail internet intitulé *Observatoire des religions et de la laïcité* (ORELA), site d'information et d'analyse sur l'actualité des religions.

<sup>2</sup> Mehmet SAYGIN est titulaire d'un master en droit et d'un master en science politique de l'ULB. Il est spécialisé en droit public et en droit social.

Il y a quelques années, Jean-Philippe Schreiber a organisé un colloque et a pu constater que pratiquement l'ensemble des participants qui décrivaient des situations pourtant totalement antagonistes entre la Belgique, la France, l'Allemagne, le Royaume-Unis, l'Italie, la Hongrie, etc., le faisaient tous sous le couvert de la laïcité. Toute l'Europe était laïque, ce qui conduit évidemment à complètement épuiser ce terme de « laïcité » qui ne veut plus rien dire.

Parler de laïcisation décrit plutôt un processus nécessaire d'une dynamique à l'œuvre pour rendre notre société plus démocratique et plus égalitaire.

Si on remonte au texte de la loi de 1870 sur le temporel des cultes, à l'origine, la reconnaissance concernait ce qu'on appelle des « organes chef de culte » qui étaient chargés de la gestion du temporel des cultes. Mais l'État a été amené, dans un effet d'entraînement, non pas dans ses pratiques, mais dans ses textes légaux, pas par des dysfonctionnements, mais par des choix institutionnels, à aller bien au-delà de cette « reconnaissance » (mettons le mot entre guillemets parce qu'à l'origine il n'était pas dans les textes : il est venu très tard dans les textes et ne correspond pas à ce qui était le vœu du constituant).

Une série d'exemple le démontre. L'État assigne aux organes chef de culte supposés de ne s'occuper que de la gestion temporel des cultes, le choix des professeurs de religion. Il leur laisse le choix de définir les programmes de religion, mais ne concède pas à d'autres interlocuteurs le soin de pouvoir, sur les ondes des radios et télévisions publiques, produire des émissions concédées.

L'État, un moment, a été amené à contourner ses propres règles pour, faisant face aux divergences de vue au sein d'un même courant religieux, au sein d'une même religion – à savoir le protestantisme et le judaïsme –, et a été amené à reconnaître deux interlocuteurs, ce qui est tout à fait contraire au principe du système.

Pour le protestantisme, il a reconnu l'Église protestante libérale qui n'était pas reconnue par le synode et pour le judaïsme il a fait de même avec la Communauté israélite fédérale dont le consistoire ne reconnaissait même pas le caractère juif. Et aujourd'hui, en ce qui concerne l'Exécutif des musulmans, les communautés d'obédience alévi considèrent qu'elles sont complètement exclues de ce système de reconnaissance. C'est dire que l'État est amené, malgré lui sans doute, mais en raison des choix qui ont été opérés, à s'immiscer, à poser des choix qui vont bien au-delà de la simple reconnaissance d'interlocuteurs chargés de la gestion du temporel

des cultes. Voilà une des contradictions du système, et Jean-Philippe Schreiber en fait l'inventaire dans son ouvrage.

Des économistes éminents, des intellectuels, ou des universitaires disent eux-mêmes régulièrement que l'article 21 de la *Constitution* est mise à mal par les choix qui ont été faits par les pouvoirs publics en la matière. En ce qui concerne le financement, il en va de même, c'est le même *embrouillamini* légal que vous pouvez imaginer.

Mehmet Saygin fait un retour vers la France. Si l'on veut considérer que le modèle français est le parangon de la laïcité et que, d'autre part, il serait exportable tel quel, l'on fait fausse route. Parce que la France, tout en se proclamant laïque – ce qu'elle est en réalité dans ses dispositifs institutionnels, juridiques et sociétaux –, s'avère quelquefois nettement moins laïque que notre démocratie belge. En réalité, ce qui est peut-être le plus au cœur de ce que nous pourrions concevoir comme étant la laïcité, se retrouve peut-être moins dans l'épithète « laïque » qui figure dans l'article premier de la constitution française de 1958 : « La France est une république laïque, démocratique, sociale et indivisible... ». Et le terme indivisible rend beaucoup plus compte de ce que Jean-Philippe Schreiber conçoit être cette laïcité, à savoir que ce qui est essentiel, c'est bien l'égalité des citoyens.

Cœuvrer à davantage de laïcisation, c'est précisément arriver à ce que notre démocratie soit davantage égalitaire. Et en ce sens, il n'est peut-être pas inutile d'avoir un propos engagé, parce que souvent il n'y a pas eu d'engagement sur ces questions. Il y a eu peu de livres, de propos politiques, de débats publics consacrés à ce que l'on abolisse le financement des cultes dans notre pays, à ce que l'on abroge les cours de religion, de morale à ce que l'on évolue vers un réseau unique d'enseignement.

Il faut davantage d'engagement, de propos militant pour que cette laïcisation opère.

Un dernier élément : Mehmet Saygin définit la laïcité comme principe politique, ce sur quoi Jean-Philippe Schreiber le suit en accordant une importance au caractère de pluralisme d'une démocrate laïque. Et c'est peut-être là qu'ils ont une divergence dans la mesure où ce pluralisme suppose d'identifier les acteurs idéologiques qui sont les acteurs légitimés par le politique pour réaliser ce pluralisme.

En effet, dans le système que nous connaissons actuellement, il y a un pluralisme garanti par la *Constitution* et qui voit notamment six cultes reconnus (pluralisme), qui voit ces mêmes cultes bénéficier, au même titre d'ailleurs que la laïcité organisée d'une certaine façon (c'est le cas

en Flandre, ce n'est pas encore le cas du côté francophone), bénéficier du cours de religion et de morale à l'école officielle.

Mais en définissant ces acteurs du pluralisme, une situation de discrimination est créée. Pourquoi ceux-là et pas d'autres ? Pourquoi ce pluralisme qui ne consacre que quelques acteurs convictionnels parmi une pluralité d'autres ? Ce qui ramène à la question posée au début du livre de Jean-Philippe Schreiber : « Qu'est-ce une religion ? » Et qui a prétention à pouvoir être reconnu comme religion par les pouvoirs publics qui vont donc légitimer les acteurs, alors que précisément le principe de séparation, qui est au cœur de notre système constitutionnel, n'accorde pas aux pouvoirs publics ni un droit d'ingérence, ni même, du fait de l'impartialité qu'il doit afficher, la possibilité, en réalité, de reconnaître un acteur convictionnel, une existence institutionnelle.

Il y a là un problème : le pluralisme est impossible à mettre en œuvre, sinon en identifiant certains acteurs convictionnels, et pas d'autres. C'est le cas aujourd'hui en matière de financement et en matière de cours de religion et de morale à l'école.

Une véritable démocratie égalitaire, qui ne discrimine pas, refuserait, tout simplement, de reconnaître ces acteurs, du fait précisément de son impartialité.

Nous vivons dans une société plurielle, nous vivons dans une société diverse, mais la meilleure manière de préserver cette diversité, de respecter cette pluralité, c'est ne pas donner aux pouvoirs publics, à l'État, aux pouvoirs civils, la possibilité d'offrir une reconnaissance à un courant plutôt qu'à un autre. Et comme il n'est pas possible d'offrir une reconnaissance à tous, précisément parce qu'on ne peut pas définir ce qu'est une religion ou une conviction, gardons-nous de le faire et préservons l'État de cette obligation quelque peu contradictoire.

Revenons sur ce qu'on appelle la laïcité organisée puisque précisément, selon Mehmet Saygin, cette réalité participe abondamment de la confusion dans les termes. Accepter l'idée que la laïcité serait précisément reconnaissable et finançable en tant que conviction philosophique, c'est l'antinomie même de ce que représente la laïcité : elle doit être et demeurer ce principe qui transcende l'ensemble des convictions philosophiques et qui permet à l'ensemble des convictions philosophiques de pouvoir s'exprimer sur un pied d'égalité. C'est la raison pour laquelle il faut préférer la formule qui, finalement, est consacrée dans la loi dite « de reconnaissance » puisqu'on parle des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique.



*La Belgique, un État laïque ?  
Convergences et divergences*

Et dans son livre<sup>3</sup>, systématiquement en lieu et place de laïcité, *a fortiori*, organisée (Mehmet Saygin se demande ce qu'est une laïcité inorganisée ou désorganisée), il y parle systématiquement de la conviction philosophique non confessionnelle. C'est cela qui permet d'avoir une meilleure visibilité et une meilleure lisibilité de ce que c'est. D'ailleurs cela permet également de préparer le terrain à ce que demain sera probablement le bouddhisme une fois reconnu, à savoir une autre philosophie, une autre conviction philosophique non confessionnelle.

La reconnaissance, c'est un processus et une décision qui portent sur quoi ? Par exemple, l'Exécutif des musulmans de Belgique, c'est cet interlocuteur produit, proposé dans le cadre de la reconnaissance, mais la reconnaissance de quoi ? Pas la reconnaissance de l'islam, mais la reconnaissance de la gestion du « temporel » qui fait partie de l'islam. Cette distinction est fondamentale. En 1974, par la loi, l'État belge n'a pas reconnu le « dogme » islamique et *a fortiori* n'a pas reconnu un « certain » dogme islamique. L'État belge a reconnu un interlocuteur chargé de s'intéresser, d'investir des missions relevant du « temporel », pas du spirituel.

Pourquoi ? Il suffit de lire un très célèbre arrêt de la Cour de Cassation de 1834. Tout cela ne date pas d'hier. Cet arrêt de 1834 (dont des passages sont cités, *in extenso*, dans son livre), dit qu'il ne relève pas des prérogatives de l'État de définir le dogme et par conséquent de définir ce que serait le « bon » dogme. Ce n'est pas le rôle de l'État.

Et l'exemple de ce qu'on appelle « Exécutif des musulmans de Belgique » permet d'illustrer que ce n'est pas le dogme qui a été reconnu, c'est un interlocuteur chargé de gérer la gestion du temporel du culte.

Est-ce que dans les faits le rôle de l'État est parfaitement respecté ? Il est clair que dans les faits, le contexte international aidant ou n'aidant pas, il y a énormément de dysfonctionnements en terme de non-ingérence, en terme de non-intervention des pouvoirs publics dans l'organisation interne de la structure chargée de gérer le temporel du culte.

Ce qui est intéressant, c'est de revenir vers ce que disent les textes. L'application que les hommes font de ces textes peut toujours être réinterrogée, interrogée, critiquée.

Pour en revenir au financement, il faut se mettre d'accord. Soit on met en évidence qu'il n'y a pas assez de moyens pour reconnaître tous les

---

<sup>3</sup> Mehmet SAYGIN, *La Laïcité dans l'ordre constitutionnel belge*, Louvain-la-Neuve, Éditions L'Harmattan, coll. Academia, 2015

*Toiles@penser* 2015

cultes, et donc, on est d'accord sur le fait que ce n'est pas la reconnaissance qui pose problème, c'est le fait qu'elle n'est pas aboutie et qu'elle exclut certains. Dans ce cas il faut œuvrer pour que ceux qui sont privés de cette possibilité puissent également en bénéficier.

C'est tout autre chose de dire que le principe même de la reconnaissance et donc du financement est un obstacle à ce que Monsieur Schreiber appelle la laïcisation, ce que Mehmet Saygin appelle la laïcité. Dans un cas, il y a une contrainte de fait ; dans l'autre cas, il y a une position de principe. Mehmet Saygin défend l'idée que certes un État peut être laïque en n'organisant aucune reconnaissance et par voie de conséquence en ne procédant à aucun financement, mais il peut aussi être laïque en procédant à la reconnaissance et par voie de conséquence en organisant le financement.

La question des contraintes budgétaires ne doit pas amener à faire l'économie de la discussion de principe...

# Nos Toiles *À* penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

## Projets d'action économique et sociale

- Innovation : science, services et alibis*, M. JUDKIEWICZ, 2014.  
*L'antisémitisme*, W. DE WINNE, 2013.  
*Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux*, J. FASTRÈS, 2012.  
*Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social*, M. FOUREZ, 2012.  
*Médecine du travail et morale*, D. THONON, 2011.  
*Le médiateur des droits du patient*, A. HESELWOOD, 2011.  
*Les révolutions industrielles et la révision des valeurs*, L. ROUGIER, 2011.  
*L'esclavage*, J. RIFFLET, 2011.  
*Aux grands mots les grands remèdes*, M. JUDKIEWICZ, 2010.  
*L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables*, Ch. COUTEL, 2010.  
*La médecine et les responsabilités de l'homme*, Dr. HUBINONT, 2009.  
*Plaidoyer pour une médecine « intégrative »*, Th. JANSSENS, 2009.  
*Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael*, P. HOUYOUX, 2008.  
*Faut-il avoir peur des communautés immigrées ?* A. MANÇO, 2008.  
*Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ?* J. C. BAUDET, 2008.  
*Article 27. Un réseau créatif*, L. ADAM, 2007.  
*Les enfants dans les centres fermés pour illégaux*, V. SILBERBERG, 2007.  
*Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche*, M. HELLAS, 2007.  
*D'un papillon à une étoile*, J. CORNIL, 2007.  
*Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Brèches*, J. CORNIL, 2007.  
*Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers*, N. CASTELIJN, 2006.

## La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Petit essai sur l'existence de Dieu*, J. CAMBIER, 2014.  
*Démarche scientifique ou dogmatique : un choix de société*, G. SAND, 2014.  
*Les deux jugements*, W. DE WINNE, 2014.  
*Une histoire cosmique*, W. DE WINNE, 2014.  
*Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique*, M. BOLLE DE BAL, 2013.  
*Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui*, R. POMMIER, 2012.  
*Entre corps et esprit, une science du lien*, T. JANSSEN, 2011.  
*Le cosmos et son agencement*, D. BOCKSTAEEL, 2011.  
*Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme*, P. J. MAINIL, 2011.  
*Sur l'histoire de la science*, J. C. BAUDET, 2011.  
*L'impossible eucharistie*, W. DE WINNE, 2011.  
*L'obsession sacrificielle*, W. DE WINNE, 2011.  
*La grande intelligence, illusion ?*, P. J. MAINIL, 2010.  
*L'âme existe-t-elle ?*, P. J. MAINIL, 2010.  
*Et Dieu dans tout cela*, R. DEJAEGERE, 2010.  
*Les fausses sciences*, J. PIRON, 2010.  
*Effets pervers de la morale chrétienne*, B. MILHAUD, 2010.  
*Les erreurs de la science comme indices de sa valeur*, J. C. BAUDET, 2010.  
*L'évolution et la notion de vie*, O. PIRON, 2010.  
*Les théories physico-chimiques*, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.  
*Les fausses sciences. Les pièges de la représentation*, J. PIRON, 2010.  
*Les fausses sciences. L'«explication» unique et le savoir total*, J. PIRON, 2010.  
*Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ?* P. ROBIN, 2009.  
*Science et foi. Les croyants devant la science*, P. ROBIN, 2009.  
*Science et foi. La solution moderniste*, P. ROBIN, 2009.  
*Foi contre science*, Ph. MAASEN, 2009.  
*Les droits humains, ici et maintenant*, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.  
*Que penser de l'intégrisme féministe ?* J. GABARD, 2008.  
*Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah*, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.

- « Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.  
*Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.  
*Actualité des Protocoles*, J. JAMIN, 2007.
- Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal*, N. DE BECKER, 2006.
- Les complots : sujet de la littérature populaire*, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.  
*Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits*,  
 A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

### **La lutte contre les extrémismes politiques**

- Islam politique ou démocratie musulmane : subir ou choisir ?*, C. CHEREF-KHAN, 2014.  
*La pensée non dualiste*, D. CASTERMAN, 2014.  
*La déportation des Juifs d'Europe 1942 - 1945*, G. BRANDSTATTER, 2014.  
*Tous voiles dehors ?*, C. PONCIN, 2013.
- De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?*,  
 C. CHEREF-KHAN, 2013.
- Edmond Picard : un « humaniste », antisémite et raciste*, F. RINGELHEIM, 2013.  
*La démocratie est-elle malade ? — 2*, É. POHL, 2013.  
*La démocratie est-elle malade ? — 1*, É. PEETERS, 2013.  
*Serpents, race de vipères !* W. DE WINNE, 2011.  
*J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique*, P. J. MAINIL, 2010.  
*Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah*, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.  
*La franc-maçonnerie en terre d'islam*, R. Y. DAJOUX, 2009.
- L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célèbrons-nous ?* P. MARAGE, 2008.  
*La sociologie est-elle une science ?* Cl. JAVEAU, 2008.  
*Le rôle de l'expérience en philosophie*, D. SERON, 2008.  
*Un modèle d'univers*, J.-F. PONSAR, 2008.  
*Le truchement majeur*, J. CELS, 2008.  
*Propos d'un libertaire sur l'éthique*, P.-J. MAINIL, 2008.
- Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.  
*Les limites de la liberté*, J. JAMIN, 2007.  
*Nature, culture et extrême droite*, J. JAMIN, 2007.  
*Pour un personnalisme pluraliste*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Les religions meurtrières*, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.  
*Réflexions sur la montée de l'islamisme*, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.  
*Récits de Colombie*, J. CORNIL, 2007.  
*Le totalitarisme*, M. HELLAS, 2007  
*Les otages politiques*, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.  
*Einstein et la politique*, M. VOISIN, 2006.  
*Extrême droite et éducation permanente*, M. MAESSCHALK, 2006.
- Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »*,  
 Ch. CHEREF-KHAN, 2006.  
*Les tabous de l'immigration*, J. CORNIL, 2006.

### **Avancées en faveur de l'éducation**

- Haro sur l'élitisme social, vive l'élitisme intellectuel !*, É. PEETERS, 2014.  
*Une approche de l'œuvre d'art*, N. DECOSTRE, 2014.  
*Orwell et nous*, M. VOISIN, 2014.
- Responsabilité citoyenne. Programme de Matthew Lipman de « Philosophie pour enfants »*, N. DECOSTRE, 2014.  
*Eduquer à l'éthique*, N. DECOSTRE, 2014.  
*L'enseignement, métier à usure*, J. L. HORENSTEIN, 2014.  
*Vous avez dit humain ?*, C. SUSANNE, 2014.
- Vers un cours d'éducation aux valeurs pour tous ?*, C. SÄGESSER, 2014.  
*Voyage subjectif dans la perception de la couleur en Occident : de l'Antiquité à nos jours*, T. ISRAËL, 2014.
- Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants*, F. MARTIN, 2013.  
*Qu'est-ce que la philosophie ?*, J. C. BAUDET, 2013.  
*Lettre d'un professeur*, S. LOURYAN, 2013.  
*Une résistance souriante*, M. VOISIN, 2013.

- À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?*, Y. FERROUL, 2013.  
*Une éthique libérée et libératrice*, N. DECOSTRE, 2013.  
*Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?*, J. TAMINE, 2012.  
*Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans*, C. LELEUX, 2012.  
*Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?*, N. GEERTS, 2012.  
*L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza*, G. FOKAM, 2011.  
*À coeur ouvert*, R. ARONSON, 2011.  
*La célébration de l'humain*, M. VOISIN, 2011.  
*La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy*, C. ÉVRARD, 2011.  
*Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets*, S. LOURYAN, 2011.  
*La morale de l'adolescence*, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.  
*La dernière énigme de Léopold II*, G. TELLIER, 2010.  
*L'orientation sexuelle : biologie ou éducation*, J. BALTHAZART, 2010.  
*Bye Bye l'unilinguisme*, J. REYNAERS, 2010.  
*Quelques réflexions sur l'homme*, V. DAUMER, 2010.  
*Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons*, L. BOVY, 2009.  
*Propos d'un libertaire sur les religions*, P.-J. MAINIL, 2009.  
*Introduire le cours de philosophie dans le secondaire*, V. DORTU, 2009.  
*Bonheur et humanisme*, Fr. DE GREEF, 2009.  
*Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.  
*L'alimentation intelligente*, A. BURONZO, 2007.  
*Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.  
*Trente propositions pour une école de la réussite*, A. DESTEXHE, 2006.  
*L'avenir de l'université*, J.-Fr. BACHELET, 2006.  
*Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique*, N. HIRTT, 2006.  
*Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences*, J. LEMAIRE, 2006.  
*L'immersion linguistique*, R. BRIQUET, 2006.  
*Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités*, R. RENARD, 2006.

#### **Ambitions de la laïcité**

- La Bibliothèque de Propagande (1903-1914) : une action maçonnique anticléricale vers le monde profane*, C. Mathys, 2014.  
*La Bible d'un laïque*, J. CAMBIER, 2014.  
*Le retour de la spiritualité : nouveau masque des religions ?*, P. DARTEVELLE, 2014.  
*Le baptême, à quoi ça sert ?*, W. DE WINNE, 2014.  
*Des cultures et des hommes*, M. VOISIN, 2014.  
*Et le baptême dans tout ça ?*, W. DE WINNE, 2014.  
*Le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente*, R. PERCEVAL, 2014.  
*Quelle est la place d'une association constitutive au sein du Centre d'Action laïque ?*, C. CHEREF-KHAN, C. WACHTELAER et J. LEMAIRE, 2014.  
*Amour, islam et mixité : la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman*, M. CHRISTODOULOU, 2014.  
*Athéisme – Agnosticisme – Matérialisme*, N. RIXHON, 2014.  
*Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?*, N. RIXHON, 2013.  
*Réflexions dérangeantes*, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.  
*Le tabou de Jésus le Nazoréen dans la société laïcisée*, F. FORET, 2013.  
*L'école au défi de la laïcité*, N. GEERTS, 2013.  
*Notre avenir eschatologique*, W. DE WINNE, 2013.  
*Les usages cléricaux*, H. CHARLIER, 2013.  
*Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie*, M. BOLLE DE BAL, 2013.  
*Politique et religione en France et en Belgique à l'heure de l'Europe*, F. FORET, 2013.  
*Athée, nihil, pourquoi ?*, H. CHARLIER, 2013.  
*Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité*, P. J. MAINIL, 2012.  
*Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?*, M. MAYER, 2012.  
*Dieu ?*, W. DE WINNE, 2012.  
*« Serpents, Race de Vipères », ou la succession usurpée de Jésus de Nazareth*, W. DE WINNE, 2012.  
*La vie et la mort*, P. J. MAINIL, 2012.  
*La laïcité a une histoire*, M. MAYER, 2012.  
*Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine*, C. COUTEL, 2012.

- La question des conceptions de vie*, M. MAYER, 2012.
- La disparition de Philippe Grollet*, G. C. LIÉNARD, 2012.
- Vivre laïquement*, M. MAYER, 2012.
- La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?*,  
C. CHEREF-KHAN, 2012.
- Ma laïcité racontée aux enfants*, H. BAUHERZ, 2011.
- Laïcité et dignité*, C. COUTEL, 2011.
- Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque*, C. SÄGESSER, 2011.
- Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale*, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
- Un peu de décence, Messieurs les croyants !*, R. POMMIER, 2011.
- Vivre sans dieu(x)*, M. VOISIN, 2011.
- Une école pluraliste pour une société pluraliste*, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011
- La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal*, M. BOLLE DE BAL, 2010.
- Conscience athée*, N. RIXHON, 2010.
- Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?*, N. RIXHON, 2010.
- Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être*, P. J. MAINIL, 2010.
- Peut-il exister une spiritualité laïque ?*, J. RIFFLET, 2010.
- Âme : Esprit/Doute/Foi*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
- Religion/Théologie : Dogme*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
- Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme*, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
- Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar*, J. WILLEMART, 2009.
- De la difficulté d'être athée aujourd'hui*, A. PIRLOT, 2009.
- Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ?* Ch. COUTEL, 2009.
- Propos d'un libertaire sur les religions*, P.-J. MAINIL, 2009.
- De la tolérance à la reconnaissance ?* J. PELABAY, 2009.
- Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ?* St. NELISSEN, 2009.
- La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque*, R. LALLEMAND, 2009.
- Questions sur la laïcité en Europe*, Cl. VAILLANT, 2009.
- Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ?* P. ROBIN, 2009.
- Science et foi. Les croyants devant la science*, P. ROBIN, 2009.
- Science et foi. La solution moderniste*, P. ROBIN, 2009.
- Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire*, Ch. COUTEL, 2008.
- Les médecines parallèles*, P. DEBUSSCHERE, 2008.
- Six années d'euthanasie légale : bilan*, M. ENGLERT, 2008.
- Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ?* M. MAYER, 2008.
- La franc-maçonnerie est-elle une secte ?* C. BRYON-PORTET, 2008.
- La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques*,  
A. DUMOULIN, 2008.
- Lettre ouverte sur la tolérance*, G. HOTTOIS, 2008.
- Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié*, V. DORTU, 2008.
- Islamophobie et culpabilité*, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
- Un catholique face à l'euthanasie*, J.-J. JAEKEN, 2008.
- Euthanasie : le débat parlementaire*, Ph. MONFILS, 2008.
- « Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités »*, Ch. COUTEL, 2008.
- Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions*, A. MANÇO, 2008.
- Divin et humain : religion et reliance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Bio-éthique et thanato-éthique*, M. BOLLE DE BAL, 2007.
- Vers une éthique de l'environnement*, J. CORNIL, 2007.
- La crémation : une éthique pour notre temps*, M. MAYER, 2006.
- La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne*, J. HERREMANS, 2006.
- La laïcité dans la vie sociale*, Ph. GROLLET, 2006.
- Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux*, R. RENARD, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 1<sup>ère</sup> partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- 2.500 ans de pensée libre : 2<sup>e</sup> partie*, A.-M. HANSENNE, 2006.
- La laïcisation de l'art*, Ch. LOIR, 2006.
- Laïcité et diversité culturelle*, R. RENARD, 2006.



### Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.  
*Prison-sanction et prison-éducation*, J.-Cl. DE POTTER, 2007.  
*Extrême droite et éducation permanente*, M. MAESSCHALK, 2006.  
*La FORel*, A. SCHLEIPER, 2006.  
*La culture, une généreuse éducation permanente*, J. CELS, 2006.  
*Le rôle charnière du cardinal Bellarmin*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.  
*Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique*, M.-G. PINSART, 2006.  
*La rhétorique, moyen de convaincre*, M. MEYER, 2006.  
*Représenter le zéro : un problème philosophique*, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.  
*Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres*,  
C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.  
*Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*,  
P. DUPONT, 2006.  
*Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle*,  
J. CORNIL, 2006.

### Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Vrais et faux remèdes pour sauver l'Église : le cas de Hans Küng*, P. DARTEVELLE, 2014.  
*Ah ! Si on avait écouté Arius !*, W. DE WINNE, 2014.  
*Réhabilitation du « phalocrate »*, M. BOLLE DE BAL, 2014.  
*Perhumanisme et/ou transhumanisme ?*, J. SEMAL, 2014.  
*À propos de l'antisémitisme et du conflit israélo-palestinien*, W. DE WINNE, 2014.  
*1915 - 2015 : le temps du « droit à l'autodétermination » des Kurdes est-il venu ?*, V. BALMAN, 2014.  
*Écrivain belge*, A. BERENBOOM, 2014.  
*L'éducation et la culture au centre du combat pour la démocratie au Maroc*, D. MENSCHAERT, 2014.  
*Hitler et la franc-maçonnerie*, A. DE LA CROIX, 2013.  
*Le testament de Jean Meslier*, P. J. MAINIL, 2013.  
*Le combat des Lumières*, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.  
*Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal*, L. DA SILVA, 2013.  
*L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains*, G. RINGLET, 2013.  
*Après... ou le silence des hommes*, M.-P. HAAR, 2013.  
*L'antisémitisme ?*, W. DE WINNE, 2013.  
*Humour et identité*, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.  
*Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?*, C. RÉVAUGER, 2012.  
*L'au-delà*, X. DE SCHUTTER, 2012.  
*Les catholiques belge et la franc-maçonnerie*, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.  
*Commémorer Jean-Jacques Rousseau*, R. TROUSSON, 2012.  
*L'histoire des sciences en Belgique*, J.C. BAUDET, 2012.  
*Sur cette pierre, je bâtirai mon Église*, W. DE WINNE, 2011.  
*Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII<sup>e</sup> siècle*, S. DERUETTE, 2011.  
*Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement*, R. VERMEIRE, 2011.  
*Les créationnismes*, P. J. MAINIL, 2011.  
*Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?*, F. RYZIGER, 2011.  
*Jésus, un juif charismatique de Nazareth*, W. DE WINNE, 2011.  
*Les femmes dans la franc-maçonnerie*, Collectif, 2011.  
*Le petit monde d'outre-tombe*, A. CHABOT, 2010.  
*L'existentialisme de Martin Heidegger*, G. AISEAU, 2010.  
*Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes*, S. LOURYAN, 2010.  
*Les noms de famille*, J. GERMAIN, 2010.  
*Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840)*, Ch. LOIR, 2010.  
*L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie*, G. AISEAU, 2010.  
*La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.  
*La liberté et l'histoire : l'évasion du temps*, M.-J. LEFEBVRE, 2010.  
*Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie*, R. TROUSSON, 2010.  
*La Flandre aux flamands*, P. STÉPHANY, 2010.  
*Vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.  
*Le Coran est-il authentique ?* J. WILLEMART, 2009.  
*Le pain des oiseaux*, Y. NAMUR, 2009.  
*La vision de la mort dans le Judaïsme*, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.

- La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote*, D. BOCKSTAEL, 2009.  
*L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation*, C. LOIR, 2009.  
*Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 1<sup>ère</sup> partie, 2009.  
*Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 2<sup>e</sup> partie, 2009.  
*Nietzsche, précurseur du nazisme ?* ANONYME, 3<sup>e</sup> partie, 2009.  
*Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 1<sup>ère</sup> partie, 2009.  
*Kierkegaard, le père de l'existentialisme*, G. AISEAU, 2<sup>e</sup> partie, 2009.  
*Kierkegaard et l'ascétisme*, G. AISEAU, 2009.  
*Kierkegaard et l'incroyance*, G. AISEAU, 2009.  
*La Belgique, un anachronisme d'avenir ?* Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.  
*La spiritualité*, ANONYME, 2008.  
*L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient*, Ch. COUTEL, 2008.  
*L'évolution du freudisme*, W. SZAFRAN, 2007.  
*La question rousse*, V. ANDRÉ, 2007.  
*La valeur du temps dans un monde qui accélère*, M. DE KEMMETER, 2007.  
*Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

#### **Relais du monde associatif**

- La mort médicalisée, une humanisation ?*, F. DAMAS, 2014.  
*La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?*, A. ADRIAENSSENS, 2013.  
*Le Centre de pathologie sexuelle masculine*, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.  
*Les ASBL, dix ans après la loi de 2002*, J.-F. ISTASSE, 2013.  
*Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen*, A.-N. CYDZIK, 2013.  
*L'école rwandaise de l'avenir*, R. LUFF, 2012.  
*Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public*, D. SURLEAU, 2012.  
*La méditation : une médecine d'avant-garde ?*, T. JANSSEN, 2011.  
*Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants*, CEDEP, 2011.  
*Les violences ne sont pas une fatalité : Garance les prévient*, D. LANDENNE, 2011.  
*Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon*, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.  
*L'interruption volontaire de grossesse*, T. JANSSEN, 2011.  
*Les leçons de l'histoire et nous*, F. BRODSKY, 2010.  
*Mutilations génitales*, J. CHEVALIER, 2010.  
*Présentation du réseau Financement Alternatif*, A. BROUYAUX, 2008.  
*La Ligue de l'Enseignement*, V. SILBERBERG, 2007.  
*Les enfants dans les centres fermés pour illégaux*, V. SILBERBERG, 2007.  
*Mal au fesses pour le Congo*, H. BOKHORST, 2007.  
*Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives*,  
 F. SIDIBE, 2006.  
*Le GRIP et ses activités*, 2006.  
*Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !*, Ph. BASTIN, 2006.  
*Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,  
 en maisons de repos et en maisons de repos et de soins*, N. BOLLU, 2006.  
*Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé*, 2006.

#### **Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques**

- Saint Georges : du martyr victime innocente au guerrier héros triomphant*, C. HENNEGHEN, 2014.  
*Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme*,  
 M. DE COSTER, 2013.  
*Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...*,  
 C. DUPRÉ, 2013.  
*Sexe, prostitution et contes de fées*, C. FRANÇOIS, 2012.  
*La jalousie n'est pas une preuve d'amour*, J. LAOT, 2012.  
*Le terrorisme amoureux*, M.-C. CARDINAL, 2011.  
*Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?*, L. VANIN-VERNA, 2011.  
*À nouvelles familles, nouvelles morales*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.  
*Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?*, G. VERZIN, 2010.  
*Problèmes de la drogue*, C. SOMERHAUSEN, 2009.  
*La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.  
*Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ?* M. BRODSKY, 2008.



- Parents de toxicomanes...*, A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.  
*L'argent des fourmis : religions - migrations - développement*, A. MANÇO, 2008.  
*Le jeu pathologique, une maladie de la modernité*, S. MINET, 2007.  
*Déliance, reliance, alternance*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Fraternité et/ou amitié : deux « reliance » à relier*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Pour un personnalisme pluraliste*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage*, J. CORNIL, 2007.  
*Questions de sexualité*, J.-L. GÉNARD, 2006.  
*Le travail : une valeur à réhabiliter*, M. BOLLE DE BAL, 2006.  
*Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux*, M. BOLLE DE BAL, 2006.  
*Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile*, J. CORNIL, 2006.  
*Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing*, J. CORNIL, 2006.  
*Travers et valeurs de l'individualisme*, J. CORNIL, 2006.

### Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.  
*Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe*, M. CONRADT, 2008.  
*Trois rêves évanouis*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Le Centre de culture européenne*, M. IMBERECHTS, 2006.

### Éduquer à la citoyenneté

- Le citoyen, son événement et l'histoire : le champ des possibles*, L. VANIN, 2014.  
*Citoyenneté et démocratie : un défi essentiel pour l'Alpha*, S. PINCHART, 2014.  
*Vers la fin de l'autorité*, F. DE SMET, 2012.  
*L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité*, A. AOUATTAH, 2012.  
*Pour une spiritualité citoyenne*, E. DE BEUKELAER, 2012.  
*Sociologie et franc-maçonnerie*, M. BOLLE DE BAL, 2012.  
*La démocratie dans le monde arabe*, I. SAFAR, 2012.  
*Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.  
*Le droit à l'oubli*, R. CHIF, 2011.  
*Éduquer à la citoyenneté démocratique*, M. VOISIN, 2011.  
*Un strip-tease attristant*, R. POMMIER, 2011.  
*Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie*, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.  
*Les droits de l'homme et le droit international public*, F. RYZIGER, 2010.  
*L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy*, Ch. COUTEL, 2009.  
*Quelques réflexions sur les origines de l'homme*, V. DOUMEN, 2009.  
*La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé*, F. ANDRÉ, 2008.  
*L'origine de la liberté*, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.  
*Valorisation des compétences et co-développement*, A. MANÇO, 2008.  
*Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ?* N. GEERTS, 2007.  
*Faits de société*, M. BOLLE DE BAL, 2007.  
*Les discriminations et la démocratie de l'identité*, A. MARTENS, 2007.  
*Les otages politiques*, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.  
*Brèches*, J. CORNIL, 2007.  
*Chronique d'un cours de philo. Intermède*, H. VAN CAMP, 2006.  
*Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.  
*Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté*, P. DUPONT, 2006.  
*Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère*, CLAV, 2006.  
*Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes*, CLAV, 2006.  
*Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes*, CLAV, 2006.



**Vous souhaitez être tenu(e) au courant  
de nos publications  
et de nos programmes d'émissions  
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,  
consultez notre site internet  
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel  
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



**La Pensée et les Hommes** ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles  
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90  
[secretariat@lapenseeetleshommes.be](mailto:secretariat@lapenseeetleshommes.be)  
[christiane.loir@ulb.ac.be](mailto:christiane.loir@ulb.ac.be)

**Visitez notre site**

[www.lapenseeetleshommes.be](http://www.lapenseeetleshommes.be)

Association reconnue d'éducation permanente  
par la Communauté française

